

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers membres du Conseil Municipal,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :
Mercredi 24 juin 2026 à 20h30 à la Maison des Associations.

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Attribution de subventions aux associations pour l'année 2026.
2. Attribution d'une subvention exceptionnelle à M. GAUTHIER Anton.
3. Détermination des tarifs des services publics de cantine et de garderie pour l'année scolaire 2026-2027.
4. Contribution des communes extérieures aux charges de fonctionnement de l'école communale : année scolaire 2025-2026.
5. Détermination des conditions du bail professionnel de Mme BÉRAT Eve.
6. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques pour des aménagements de sécurité.
7. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de l'année 2025.
8. Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.
9. Extinction partielle de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire communal à partir du 01/07/2026.
10. Désignation du représentant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn.

Questions diverses.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Alexis LANDRIEUX

